

Syndicat des Enseignants de l'Unsa des Côtes d'Armor
93, Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 71 52 – mel :



Carte Scolaire 1^{er} degré : CTSD le 8 février (matin), CDEEN le 9 février (a-m)

Les projets, réflexions, "manoeuvres" sont en cours, renseignez-vous dès à présent auprès de vos élus au cas où ...

Nous vous invitons dès à présent à remplir notre **questionnaire en ligne** pour nous communiquer tous les éléments nécessaires à la défense de votre école (notamment vos effectifs).

N'hésitez surtout pas, si ce n'est pas encore fait, à nous contacter pour tout renseignement, pour toute aide dans la défense de votre dossier ou pour accompagner une délégation.

Permut : fin de saisie des vœux, suite des opérations

Fin janvier, un Groupe de travail (27 janvier) et une CAPD (30 janvier) officialiseront votre barème. Transmettez-nous votre demande afin que nous puissions vérifier votre barème.

Référents : la persévérance a payé !

Au début du mois d'octobre, le SE-Unsa a lancé une pétition « Pas d'ISAE, pas d'enquête » pour réclamer l'égalité de traitement des enseignants référents avec les autres collègues. Cette action a trouvé un écho énorme puisque plus de 1000 collègues sur 1470 l'ont signé.

[En savoir plus](#)

Détachement pour être enseignant ou personnel d'éducation en 2017 : c'est parti !

La note de service pour les demandes de détachement dans les corps des personnels enseignants et d'éducation des premier et second degrés est parue au B.O.

Cette possibilité de mobilité professionnelle est ouverte à tous les fonctionnaires de catégorie A, y compris les enseignants qui souhaiteraient changer de corps (1er-2nd degré).

[En savoir plus](#)

Devenir certifié, agrégé, prof d'EPS sans concours : la liste d'aptitude

Tous les enseignants titulaires du ministère de l'Éducation nationale, qu'ils soient du 1er ou du 2nd degré (PE, PLP, PEGC, CE-EPS...) peuvent accéder au corps des certifiés ou des professeurs d'EPS par liste d'aptitude, à condition d'être âgés d'au moins 40 ans et de justifier de 10 ans de services effectifs d'enseignement au 1er octobre 2017.

[En savoir plus](#)

23 h d'enseignement : qu'en disent les enseignants ?

Le SE-Unsa a recueilli l'avis des enseignants sur l'abaissement du temps d'enseignement dans le 1er degré. Au final, 80 % des répondants vont dans le sens de cette proposition.

Le SE-Unsa revendique l'abaissement du temps d'enseignement à 23h, conciliant ainsi intérêt des élèves et intérêt des enseignants. En effet, notre système éducatif impose à ses écoliers le nombre d'heures de classe par an le plus important des pays de l'OCDE (864 h en France alors que pour les autres pays de l'OCDE on se situe entre 774 et 821 h). De plus, les enseignants ont besoin de plus de temps pour leur travail au service de la réussite des plus fragiles.

[En savoir plus](#)

Mouvements départementaux : on continue d'avancer

Le SE-Unsa a participé à un groupe de travail sur les mouvements départementaux le 12 décembre. Il s'agit d'une première étape destinée à examiner 2 points, le vœu géographique obligatoire et la seconde saisie de vœux, qui a disparu dans de nombreux départements. Le SE-Unsa a ajouté la question du temps partiel et de son incompatibilité avec certains postes.

[En savoir plus](#)

Carte scolaire 2017 (1^{er} et 2nd degré) : l'heure des bilans

Le Comité technique ministériel consacré aux mesures de rentrée 2017 s'est tenu le jeudi 15 décembre. La dernière dotation de ce quinquennat confirme l'effort budgétaire important et indispensable inscrit dans la refondation de l'École.

[En savoir plus](#)

Promotions de corps et grade 2017-2018 (2nd degré)

Les notes ministérielles sont parues au BO n°47 du 22 décembre. ces promotions s'effectuent dans le cadre statutaires existant et ne sont pas impactées par la mise en oeuvre du PPCR..

[En savoir plus](#)

Des mallettes pour l'accueil de tous vos élèves !

Dans votre classe, vous avez un élève agité ? Il est difficile à canaliser, peut être violent ? Vous avez un élève avec des difficultés si importantes que vous ne savez plus comment adapter vos cours et vos documents ?

Vous vous épuisez à chercher des solutions ?

Malgré vos efforts et votre énergie, vous vous sentez dépassé et ne savez plus quoi faire ?

Des enseignants ont créé des mallettes numériques gratuites à disposition de tous pour vous venir en aide. Ils partagent avec vous leurs expériences et leurs outils mis en place dans leur classe.

[En savoir plus](#)

Vœux 2017 : différents messages de notre fédération (cliquez sur les logos)



Nouveaux textes sur la rémunération des contractuels : la circulaire de cadrage en discussion

Le SE-Unsa et les autres syndicats représentatifs ont été reçus mardi après-midi à la DGRH du ministère pour travailler sur la circulaire de cadrage qui sera envoyée aux rectorats concernant la mise en place des nouvelles dispositions pour les contractuels. Elle devrait être publiée courant janvier après un second groupe de travail conclusif prévu le 5 janvier 2017.

[En savoir plus](#)

Parents séparés : comment gérer les questions d'autorité parentale ?

Dans des situations de séparation, quel enseignant ne s'est pas retrouvé pris à témoin par l'un ou l'autre des parents ?

La question de l'autorité parentale s'imisce alors dans votre quotidien d'enseignant. À qui remettre l'enfant cette semaine ? Dois-je rédiger un courrier demandé par un avocat ? Me faut-il l'autorisation d'un parent ou des deux pour une sortie ?

Le SE-Unsa et la Fédération des autonomes de solidarité (FAS) vous apportent des informations concrètes pour vous guider avec 6 fiches pour répondre à vos questions.

Demandez les fiches par mail à 22@se-unsas.org en indiquant vos nom, prénom, affectation, adresse mel perso, adresse postale, tél...

SE-UNSA, Syndicat utile : Ma rémunération

Toutes les rémunérations

Savoir combien je gagne, c'est facile en cliquant sur le document ci-dessous qui correspond à mon corps. Le net approché tient compte des retenues. Un tableau indique les montants de la cotisation MGEN à déduire.

[Je souhaite connaître ma rémunération](#)

Mémento « mes aides sociales »

PIMS, ASIA, Alloc, CAF, SFT... Tous ces acronymes sur les aides financières vous interrogent ? Demandez notre Mémento "Mes aides sociales" pour ne rater aucune aide, savoir où les trouver et connaître leurs montants.

[Formulaire de demande](#)

Adhérer ou renouveler son adhésion

C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa ! Pour être acteur de l'évolution de l'Ecole, pour ne pas subir les transformations et pour faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficiez des conseils et de l'aide du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

Rappel : après déduction fiscale, une cotisation de 100 euros ne revient qu'à 34 euros.

[Rejoignez-nous !](#)